



MOTION
Collège Georges Duhamel d'Herblay
Conseil d'Administration du 3 novembre 2015

Nous, parents d'élèves FCPE élus au Conseil d'Administration du collège Georges Duhamel à Herblay, avec l'appui de nombreuses familles, déplorons l'augmentation des tarifs Rest'O collège décrétée sans concertation par le Conseil Départemental du Val d'Oise.

En effet, cette modification touche l'ensemble de la grille tarifaire avec une augmentation moyenne de 25%.

En outre, le mode de calcul pour les familles a changé pour prendre en compte, à présent, le Quotient Familial de la CAF.

Il s'agit d'une « double peine » pour les familles, et notamment les plus fragiles.

Pour beaucoup de parents, la première facture reçue sera un coup de massue, et de nombreuses familles ne savent, d'ores et déjà, pas comment régler la note, d'autant plus que cette note doit être réglée impérativement en une fois.

Comment faire face à cette augmentation ? Si le Conseil Départemental « Aux côtés des Valdoisiens » a des contraintes budgétaires fortes, qu'en est-il des familles Valdoisiennes ? En l'occurrence, les décisions et les arbitrages budgétaires sont des actes de politique locale et non des « contraintes imposées ».

Face à ces décisions unilatérales, ne pourrait-on pas mettre en place des espaces de concertation avec l'ensemble des acteurs, afin de prendre en compte les contraintes de chacune des parties ? Ce serait aussi l'occasion de créer du lien entre les élus et les citoyens-électeurs que nous sommes.

Les parents FCPE invitent l'ensemble des élus du Conseil d'Administration à voter cette motion pour exprimer leur solidarité avec les parents et élèves lourdement touchés par l'augmentation des tarifs de cantine.